COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Jeudi 27 juin 2024 - 17H30

Membres du CA présents	Invités présents	Excusés
Alexandre Pheu, *Vice-Président* Lara Escales, *Trésorière* Elvir Perocevic, *Trésorier adjoint* Leila Levasseur, *Secrétaire* Florian Carcasses, *Secrétaire adjoint* Natacha Galinié, *membre actif*	Francis Baquié, *Proviseur* Vincent Baraud, *Directeur du primaire*	Lavinia Russet, *RAF* Laurence Mainguy, *Présidente*

Séance ouverte à 18h10

Introduction de la Secrétaire du Conseil de Gestion

Quorum :
Le comptage des voix : Présents (41) + Procurations (50) = 91 familles représentées

Le quorum est atteint. L'AG peut donc délibérer valablement. La séance débute à 18h10 avec un 1/5 des membres actifs présents. L'ordre du jour présenté est validé.

Le compte de résultat a été distribué à chacun afin de tous puisse avoir un support pour comprendre les explications diffusées sur projecteur en français et en anglais. Chacun est invité à intervenir durant la présentation si besoin.

Le proviseur commence par remercier les familles présentes ainsi que les membres de l'Ambassade. La secrétaire présente l'ordre du jour, à savoir:

- Présentation du Compte de Résultat 2023
- Election du nouveau Comité de Gestion
- Nomination du Commissaire aux Comptes pour l'exercise 2024
- Vote de la modification du nom du Lycée Français JMGLC
- Questions

Présentation conjointe du compte de résultat
par la trésorière et la secrétaire avec traduction en anglais

Résultat de l'Exercice : + 465 405vt

Produits :

- Droits de scolarité ~ *90,38%*
- Autres produits ~ *9,62%*

Charges :

- Charges salariales ~ *73,65%*
- Charges de fonctionnement ~ *11,56%*
- Autres charges ~ *14,79%*

Produits **Augmentation +5,97% vs 2022**

Droits de scolarité : +8,12%

- Augmentation des effectifs: **Dec 2022** ~ 653 élèves // **Dec 2023** ~ 664 élèves
- Augmentation des écolages de 5% en 2023*)*

Autres produits *: -4,662,401***vt**

- Subventions reçues en 2023 (*AEFE et le gouvernement*)
- Diminution des quotes parts de subventions d'investissements (-27,75*%)*

Charges **Augmentation de +4,60%% vs 2022**

Charges salariales : +7,24% (env. +19,8M vt)

- Augmentation de la masse salariale globale avec les changements d'échelons Severances ajustées et provisionnées à 100%
- AEFE:
  - ⇨ Participation détachés (+0.82% -> changement d'échelon/d'indice, + heures, etc.)
  - ⇨ Taxe sur les droits de scolarité (+4,07% -> plus d'élèves et augmentation des écolages)

Charges de fonctionnement : +19,03% (env. +7,37Mvt)

- Augmentation : dépenses d'enseignement (+11,54%), transports administratifs (+93,04%), missions & réceptions (+4,22%), entretien et réparations (+20,54%), formation continue (+54,73%), fournitures diverses & pharmacie (+21,58%), téléphone (+17,90%), transports des élèves (+52,03%), documentation (+30,48%) et locations (+470,56%).
- Diminution : électricité/eau (-4,24%), Internet (-10,75%), annonces & insertions (-55,63%) et carburants (-10,91%).

Autres charges *:* -14,08% (env. -9,67Mvt)

- Infime augmentation (0,82%) des dotations pour amortissement: investissements amortis
- Diminution de 37,11% de la dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation: indemnités de fin de service (Severance) – 100% personnel provisionnés
- Pas de provision pour charges « Cyclones » cette année
- Dotation aux provisions pour investissements en prévision de l'extension de l'école – 20,12Mvt
- Augmentation de 5,4Mvt de la provision pour créances douteuses

Investissements faits en 2023

Matériel de classes et informatiques : 8 227 606vt

- Matériels de classe SVT (microscopes) : 232 943vt
- Matériels EPS (tapis de gym, tables de tennis, etc.) : 311 900vt
- Matériels informatiques et autres : 20 Tablettes surface Go, 30 calculatrices, 30 ordis, 1 serveur, 1 onduleur, 1 pare-feu : 7 682 763vt

Matériel et mobilier : 2 357 246vt

- Mobiliers: (Table / chaise/ meuble de rangement/ armoire, etc.) : 888 212vt
- Autres (climatiseurs, fontaines, standard téléphonique) : 1 469 034vt

Rénovation et aménagement : 7 825 528vt

- Aménagements (renovations, infirmerie, volets, etc) : 4,823,783vt
- Matériel Autres (débrousailleuse, machine à laver, générateur 10Kva) : 3,001,745vt

Total Investissements en 2023 : 18 410 380vt

Résultat d'exploitation

2022		2023	
380 811 211	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION *(Total Revenues)*	403 529 006	+5,97%
381 276 688	TOTAL SALAIRES, CHARGES D'EXPLOITATION, ET AUTRES CHARGES (*Total Expenses*)	398 810 639	+4,60%
-465 477	**1 - RESULTAT D'EXPLOITATION**	**-4 718 367**	**- 1113,66%**

Résultats financier et exceptionnel

1 671 596	**2 - RESULTAT FINANCIER**	**183 280**
-598 978	**3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL**	**-4 436 242**

Résultat 2023 +465 405 VT

Résumé

Fonctionnement

- Année qui a vu un retour à la normale suite à la période Covid.
- Timide augmentation des effectifs dans l'année.

- Toujours des difficultés à recruter du personnel qualifié due à notre situation géographique et au coût de la vie.

Résultats

- Résultat proche de l'équilibre et quasi identique à celui des années précédentes.
- Budget dans son ensemble respecté
- Réapprovisionnement de la ligne investissement
- Reprise du Projet d'extension de l'Ecole avec l'acquisition d'un terrain.

Perspectives financières 2024

- Les effectifs augmentent timidement en 2024 ➔ Notre capacité à faire vivre l'école dépend de la responsabilité collective des parents et d'une collecte disciplinée des frais de scolarité.
- Réaliser le projet immobilier
- Conserver nos élèves actuels en améliorant leur cadre de travail et continuer le recrutement
- Continuer la mise aux normes informatiques: sécurité, fiabilité, uniformité.
- Continuer la mise aux normes électriques des plus vieux bâtiments et les entretenir
- Continuer de former notre personnel enseignant et non enseignant
- Développer notre section Bac International

Le compte de résultat est soumis au vote de l'assemblée :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : à l'unanimité

Nomination du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2024

Il est expliqué à l'assemblée que depuis quelques années les comptes sont audités par la société AJC et que l'ensemble du comité et de la direction est satisfait par la prestation fournie. Elle demande donc l'accord de nommer à nouveau la société AJC pour auditer le prochain exercice 2025.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : à l'unanimité

Vote de la modification du nom du Lycée Français JMGLC

Dans un souci de développement de son offre pédagogique et afin répondre aux exigences de mise en oeuvre d'un parcours langue cohérent, le lycée français a obtenu l'autorisation (délivrée par l'AEFE et le Ministère de l'Education Nationale) d'ouvrir dès la rentrée 2024 :
- une section internationale australienne dans le 1er degré
- une section internationale australienne au lycée en seconde
- un Bac Français International britannique-australien en 1ère

Ces parcours internationaux font de fait de notre lycée un "lycée international"
Il semble intéressant, pour des raisons d'attractivité ainsi que pour légitimer et valoriser la mise en oeuvre de ces parcours de faire évoluer le nom du lycée en "Lycée Français International JMG Le Clézio".
Un dossier a été fait en ce sens auprès d'une commission de l'AEFE.

La modification est portée au vote avec pour résultat :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 89

Election du nouveau Comité de Gestion

Les membres sortants sont remerciés pour leurs implications au sein du Comité de Gestion. Leur contribution a été très appréciée.
Une nouvelle proposition du bureau a été envoyé à l'ensemble des parents avec les professions de foi.
Deux nouveaux membres se proposent d'intégrer l'équipe.
Le nouveau bureau est soumis au vote. L'assemblée choisit le vote à main levée.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : à l'unanimité

L'assemblé est chaleureusement remercié pour la confiance donnée au Comité de Gestion.

La séance se termine à 18h45

Questions posées lors de l'AGO

Question 1 : Un parent d'élève a demandé à combien le Comité de Gestion pense que le projet d'extension s'élèverait.

Réponse : Nous sommes actuellement en phase d'étude avec des personnes spécialisées (programmistes) pour étudier les besoins de l'école et réfléchir au mieux à l'optimisation de l'espace et aux coûts.
N'étant pas chiffrée, nous ne pouvons pas nous avancer sur la somme pour le moment.
Il est rappelé que l'école devra passer par un financement bancaire et qu'au besoin plusieurs tranches seront réalisées pour arriver au projet final d'occupation du terrain.

En effet, la capacité d'emprunt est déterminée de manière que l'établissement puisse faire face à ses autres obligations, notamment en termes de revalorisation salariales en respect des engagements qui ont été pris.
Le projet ne peut être mener sans le concours de toutes les parties prenantes dont les personnels. Le Comité de Gestion a à cœur de préserver les équilibres qui ont été créé et de tenir l'ensemble des engagements qu'il a pris.

Pas d'autres questions n'ont été posées.

Mme LEVASSEUR Leila
Vice Présidente A.P.E